

Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la région
Occitanie



A retenir

MAÏS

Sésamie : Piégeage faible. A ce jour, pic de vol de deuxième génération (G2) prévu à partir du **31 juillet** (cf tableau ci-dessous).

Pyrale : Piégeage faible. Pic de vol de deuxième génération (G2) prévu à ce jour à partir du **04 août** (cf tableau ci-dessous).

Cicadelles : Présence généralisée, pression modérée à forte.

Héliothis : Présence observée sur productions de maïs semences. Surveiller particulièrement les maïs spéciaux en fleur et restant à fleurir.

Cliquez sur les cultures ci-dessus pour être redigéré vers les sections correspondantes du BSV.

MAÏS

• Stades phénologiques et état des cultures

Semaine 28, 42 % des parcelles de maïs avaient atteint le stade floraison femelle dans la région (Source Céré'Obs).

Les conditions de culture sont bonnes pour 66 % des parcelles, très bonnes pour 7 % (Source Céré'Obs).

• Sésamie (*Sesamia nonagrioides*)

Le piégeage reste très faible, seuls quelques individus ont été capturés pour l'ensemble du réseau, en Garonne amont.

Le modèle « Nona » (au 23 juillet) positionne le pic de vol de deuxième génération (G2) à partir du 31 juillet pour les secteurs les plus précoces.

Ci-dessous, les données par station météo :



LIEU	dépt	PIC DE VOL G2_NONA
MONTAUT	9	11-août
CASTELNAUDARY	11	31-juil.
TLSE BLAGNAC	31	2-août
MONTESQUIEU LGS	31	8-août
LHERM	31	9-août
AUCH	32	7-août
RISCLE	32	9-août
TARBES	65	22-août
VIC BIGORRE	65	13-août
MONTANS/GAILLAC	81	7-août
MONTAUBAN	82	2-août
SAVENES	82	5-août

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Arterris, Arvalis Institut du
Végétal, Chambres
d'Agriculture de Hte-
Garonne et du Tarn,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Qualisol,
RAGT, Terres Inovia, Val
de Gascogne, Vivadour,



Action du plan Ecophyto piloté
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

Évaluation du risque : Le risque sésamie s'est renforcé depuis plusieurs années sur l'ensemble de la région. Le vol est étalé et diffus, avec un pic le plus souvent peu perceptible sur le terrain, ce qui est caractéristique de la sésamie.

Les parcelles où la présence de pieds de ponte a été repérée en première génération (G1), ainsi que leurs voisines, sont susceptibles d'être les plus exposées à la deuxième génération (G2).

Les parcelles les moins avancées d'un secteur pourront concentrer les pontes.

Les parcelles à proximité de prairies, de zones enherbées, de bois, sont aussi plus à risque du fait de cet environnement favorable aux papillons.

- **Pyrale** (*Ostrinia nubilalis*)

Les effectifs piégés restent très faibles, avec quelques individus capturés pour tout le réseau en Garonne amont et Garonne aval.

Des symptômes « coups de fusil » sont observés de manière diffuse sur la région.

Le modèle « Weibull » (au 23 juillet) prévoit le pic de vol de seconde génération (G2) à partir du 04 août pour les secteurs les plus précoces. Ci-dessous, les données par station météo :



Papillon de pyrale
Photo Arvalis

LIEU	dépt	20% vol G2 Weibull	PIC DE VOL G2 Weibull
MONTAUT	9	5-août	12-août
CASTELNAUDARY	11	30-juil.	5-août
TOULOUSE BLAGNAC	31	30-juil.	5-août
MONTESQUIEU LGS	31	4-août	11-août
LHERM	31	4-août	11-août
AUCH	32	3-août	10-août
RISCLE	32	5-août	12-août
TARBES	65	14-août	22-août
VIC BIGORRE	65	7-août	15-août
MONTANS/GAILLAC	81	1-août	7-août
MONTAUBAN	82	29-juil.	4-août
SAVENES	82	1-août	7-août

Période de risque : de 4 feuilles à la récolte

Évaluation du risque : Avec la sésamie, la pyrale représente un risque « ravageur aérien » important pour le maïs de la région.

Les parcelles où la présence de pontes et/ou de symptômes en « coups de fusil » ont été repérés en première génération (G1), ainsi que leurs voisines, sont susceptibles d'être les plus exposées à la deuxième génération (G2).

D'autre part, comme pour la sésamie, les parcelles les moins avancées d'un secteur sont plus exposées et pourront concentrer les pontes.

Les parcelles à proximité de prairies, de zones enherbées, de bois, sont aussi plus à risque du fait de cet environnement favorable aux papillons.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [clicquant ici](#). Contacter votre technicien.



La gestion biologique de ce ravageur est possible à l'aide de la pose de trichogrammes dès le début significatif du vol (20 à 30 %, cf tableau ci-dessus), ce qui correspond aussi à l'observation des premières pontes.

- **Cicadelle bleue** (*Zyginidia scutellaris*)

La présence de morsures est généralisée sur l'ensemble de la région. La pression reste modérée pour l'instant, hormis pour les maïs spéciaux.

Période de risque : De l'apparition de la feuille de l'épi à la fin du vol.

Seuil indicatif de risque : Atteint quand la feuille de l'épi porte des traces blanches et que les feuilles immédiatement inférieures sont desséchées.



Cicadelle bleue – Photo Arvalis

Évaluation du risque : Présence modérée. Elle peut être forte pour les maïs spéciaux.

- **Héliothis** (*Helicoverpa armigera*)

Des chenilles d'Héliothis sont signalées dans les productions de maïs semences, pour l'instant essentiellement sur panicules. La présence très importante d'Héliothis sur des cultures plus appétentes incite à maintenir la surveillance.

Période de risque : De début floraison à grain pâteux dur.



Évaluation du risque : La période de sensibilité la plus critique se situe autour de la floraison, du fait de la prédation des soies. A surveiller, particulièrement pour les parcelles de maïs spéciaux, en cours de floraison ou pour lesquelles la floraison est à venir.

La chenille peut également se nourrir de jeunes grains, en commençant par le haut de l'épi, y compris en maïs grain et fourrage.

- **Vers gris** (*Agrotis segetum* et *Agrotis ipsilon*)

Dans l'ouest du Gers, de fortes attaques de vers gris ont été constatées sur des semis de maïs spéciaux de début juillet.

Période de risque : De la levée à 10 feuilles

Seuil indicatif de risque : Dès l'apparition des premiers symptômes sur la culture, compte tenu de la rapidité des dégradations qui se traduisent le plus souvent par des pertes de plantes.



Dégâts de vers gris – Photo Arvalis

Évaluation du risque : Surveillez les parcelles dès la levée et jusqu'à 10 feuilles, en particulier les bordures.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- pour la filière maïs, par l'animateur filière maïs d'Arvalis-Institut du végétal sur la base d'observations réalisées par Arterris Semences, Lidea semences, Chambres d'agriculture de l'Ariège, de la Haute Garonne, du Tarn et Garonne, du Tarn, Agrod'Oc, Pioneer Semences, Qualisol, Ragt, Ragt Semences, le Spms 09, le Spms 11, Val de Gascogne, Vivadour, les agriculteurs piègeurs, ARVALIS-Institut du végétal

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.